

## FORMULAIRE DE SOUMISSION AU MÉCANISME DE RETRAIT TEMPORAIRE DE LA PRODUCTION – Éleveurs de porcs du Québec

Numéro de soumission :	RQ - # de soumission
------------------------	----------------------

### Section 1 – Informations générales sur le demandeur

*\*ATTENTION : Si vous souhaitez faire une soumission distincte pour certains de vos bâtiments, vous devez communiquer avec les Éleveurs avant de soumettre votre formulaire afin d'obtenir un nombre nécessaire de formulaire pour faire chacune de vos soumissions*

Nom du demandeur (représentant dûment autorisé à signer le formulaire de soumission) :	Prénom, nom	
Numéro de téléphone :		Courriel :

### Section 2 – Informations détaillées sur les bâtiments d'élevage visés

*Si la soumission vise plus de 4 bâtiments, veuillez ajouter une page au formulaire de soumission*

#### 1<sup>er</sup> Bâtiment

##### Numéro QC :

Adresse postale (incluant la municipalité et le code postal) :

Type de production dans ce bâtiment :  Maternité  Maternité-pouponnière  Maternité-engraissement (NF)  
 Pouponnière  Pouponnière-engraissement  Engraissement

##### Section – TRUIES :

Inventaire :

\* celui-ci devra être confirmé par votre inventaire de truies assurées à l'ASRA, une déclaration sous serment et votre programme de gestion de troupeau.

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

##### Section – PORCELETS SEVRÉS :

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

##### Section – PORCS D'ABATTAGE :

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>) :

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

Date à laquelle le dépeuplement a débuté ou peut débuter :

Numéro de soumission :	RQ
------------------------	----

**2<sup>ème</sup> Bâtiment**

Numéro QC :

Adresse postale (incluant la municipalité et le code postal) :

Type de production dans ce bâtiment :  Maternité  Maternité-pouponnière  Maternité-engraissement (NF)   
Pouponnière  Pouponnière-engraissement  Engraissement

**Section – TRUIES :**

Inventaire :

\* celui-ci devra être confirmé par votre inventaire de truies assurées à l'ASRA, une déclaration sous serment et votre programme de gestion de troupeau.

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Section – PORCELETS SEVRÉS :**

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Section – PORCS D'ABATTAGE**

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Date à laquelle le dépeuplement a débuté ou peut débuter :**

**3<sup>ème</sup> bâtiment**

Numéro QC :

Adresse postale (incluant la municipalité et le code postal) :

Type de production dans ce bâtiment :  Maternité  Maternité-pouponnière  Maternité-engraissement (NF)   
Pouponnière  Pouponnière-engraissement  Engraissement

**Section – TRUIES :**

Inventaire :

\* celui-ci devra être confirmé par votre inventaire de truies assurées à l'ASRA, une déclaration sous serment et votre programme de gestion de troupeau.

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Section – PORCELETS SEVRÉS :**

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Section – PORCS D'ABATTAGE**

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Date à laquelle le dépeuplement a débuté ou peut débuter :**

Numéro de soumission : RQ -

**4<sup>ème</sup> bâtiment**

**Numéro QC :**

Adresse postale (incluant la municipalité et le code postal) :

Type de production dans ce bâtiment :  Maternité  Maternité-pouponnière  Maternité-engraissement (NF)   
Pouponnière  Pouponnière-engraissement  Engraissement

**Section – TRUIES :**

Inventaire :

\* celui-ci devra être confirmé par votre inventaire de truies assurées à l'ASRA, une déclaration sous serment et votre programme de gestion de troupeau.

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Section – PORCELETS SEVRÉS :**

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Section – PORCS D'ABATTAGE**

Superficie intérieure de tous les parcs fonctionnels (superficie d'élevage) (pi<sup>2</sup>):

\* celle-ci devra être confirmée dans une déclaration sous serment

Réduction projetée :  Complète  Partielle, inscrire le pourcentage : \_\_\_\_\_%  Demeurera en production

**Date à laquelle le dépeuplement a débuté ou peut débuter :**

**CONTINUEZ VERS LA PAGE SUIVANTE**



Numéro de soumission :	RQ
------------------------	----

### Section 3 – Portrait de l'entreprise après dépeuplement

*Mouvement de cheptel prévu dans le cadre du mécanisme de retrait temporaire de la production*

**Croquis du site après dépeuplement (identifier le ou les bâtiments d'élevage visés (ou portions de ceux-ci le cas échéant) par des rayures, voir exemple)**

**Si votre demande n'est pas retenue dans le cadre du premier appel de projets, souhaitez-vous que l'on retienne votre soumission (laquelle ne pourra être modifiée) pour le ou les appels de projets suivants le cas échéant ? :**

Oui

Non

**Informations utiles à communiquer (si besoin, ajouter une feuille manuscrite) :**

Numéro de soumission :	RQ -
------------------------	------



### Dispositions générales

*Je joins au présent formulaire de soumission :*

*ma déclaration sous serment qui doit contenir une confirmation de mon inventaire de truies et des superficies d'élevage pour les porcelets et porcs;*

*\* Vous devez faire assermenter votre déclaration par un officier autorisé (ex : avocat, notaire ou commissaire à l'assermentation). Il est possible de trouver un commissaire à l'assermentation [en cliquant ici](#). La plupart de ces services sont gratuits. Dans la plupart des municipalités, il est également possible de faire assermenter à l'hôtel de ville ou dans les institutions financières.*

*mon inventaire de truies assurées à l'ASRA, le cas échéant;*

*copie de mon programme de gestion de troupeau.*

**Si le ou les bâtiment (s) sont loués?** Vous devez transmettre une copie du bail avec le formulaire de soumission et le faire cosigner par le locataire (ou son représentant dûment autorisé).

*En signant ce formulaire et si ma soumission est retenue, je m'engage à respecter, pendant une durée de 5 ans, toutes les obligations prévues à la Section 1 du chapitre 0.3 du Règlement sur la production et la mise en marché des porcs (« Règlement ») relatives au mécanisme de retrait temporaire de la production porcine, sous réserve de son approbation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Je comprends que les obligations présentées par les Éleveurs dans le cadre de leur présentation virtuelle du 5 juin 2023 pourraient être modifiées et m'engage à les respecter dans leur forme telle qu'approuvée par la Régie le cas échéant.*

Je m'engage notamment à :

- collaborer avec les Éleveurs à la réalisation de tout sondage et/ou de toute étude ainsi qu'à leur transmettre toute donnée visant à mesurer l'efficacité du mécanisme;

Numéro de soumission :	RQ
------------------------	----

- accepter que l'ensemble des données relatives à l'application du mécanisme, dont notamment, mon nom, l'adresse du ou des bâtiments visés de même que le volume de porcs soustraits de la production soit transmis par les Éleveurs à la Financière agricole du Québec;
- retirer les porcs des bâtiments d'élevage selon le calendrier de dépeuplement;
- ce qu'aucun porc, truie ou porcelet ne se retrouve dans un bâtiment d'élevage visé pendant une durée de 5 ans;
- retirer des bâtiments d'élevage visés tout équipement d'élevage porcin, sur demande des Éleveurs;
- ne pas investir en propriété et/ou copropriété et/ou cogestion, directement ou indirectement, dans de nouvelles constructions ou agrandissements conduisant à un accroissement de mon cheptel porcin;
- respecter l'ensemble de la législation et de la réglementation applicable à la production porcine, dont notamment la Loi sur la protection sanitaire des animaux (R.L.R.Q., c. P-42) et sa réglementation ainsi que la Loi sur la qualité de l'environnement (R.L.R.Q., c. Q-2) et sa réglementation, pendant une durée de 5 ans.

Dans le cas d'une soumission qui vise une partie seulement d'un bâtiment d'élevage, je m'engage à :

- assurer les porcs et les truies produits dans le bâtiment d'élevage visé au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles de la Financière agricole du Québec ;
- n'élever aucun porc, truie ou porcelet dans la partie du bâtiment d'élevage visée par le retrait temporaire, retirer tout équipement d'élevage porcin et cloisonner ou autrement aménager cette partie du bâtiment afin que celle-ci demeure distincte du reste du bâtiment;
- diminuer ma production de porcs et de truies, le cas échéant, dans le bâtiment d'élevage de plus de 50% par rapport à l'inventaire reconnu.

Je comprends que mes ayants-droits seront liés par l'ensemble des obligations liées au mécanisme de retrait temporaire de la production porcine pour une durée de 5 ans.

Je comprends que tout défaut pourra entraîner la réduction ou l'annulation de la compensation financière, le cas échéant, selon le défaut.

Je comprends qu'au plus tôt 14 mois et au plus tard 12 mois précédant l'échéance de la période de retrait de 5 ans, je devrai informer les Éleveurs des volumes de porcs que j'entendrai produire à la fin du mécanisme. À défaut, je serai réputé ne pas reprendre la production dans les bâtiments visés.

**Signature de la demande par un représentant dûment autorisé :**

**Date :**

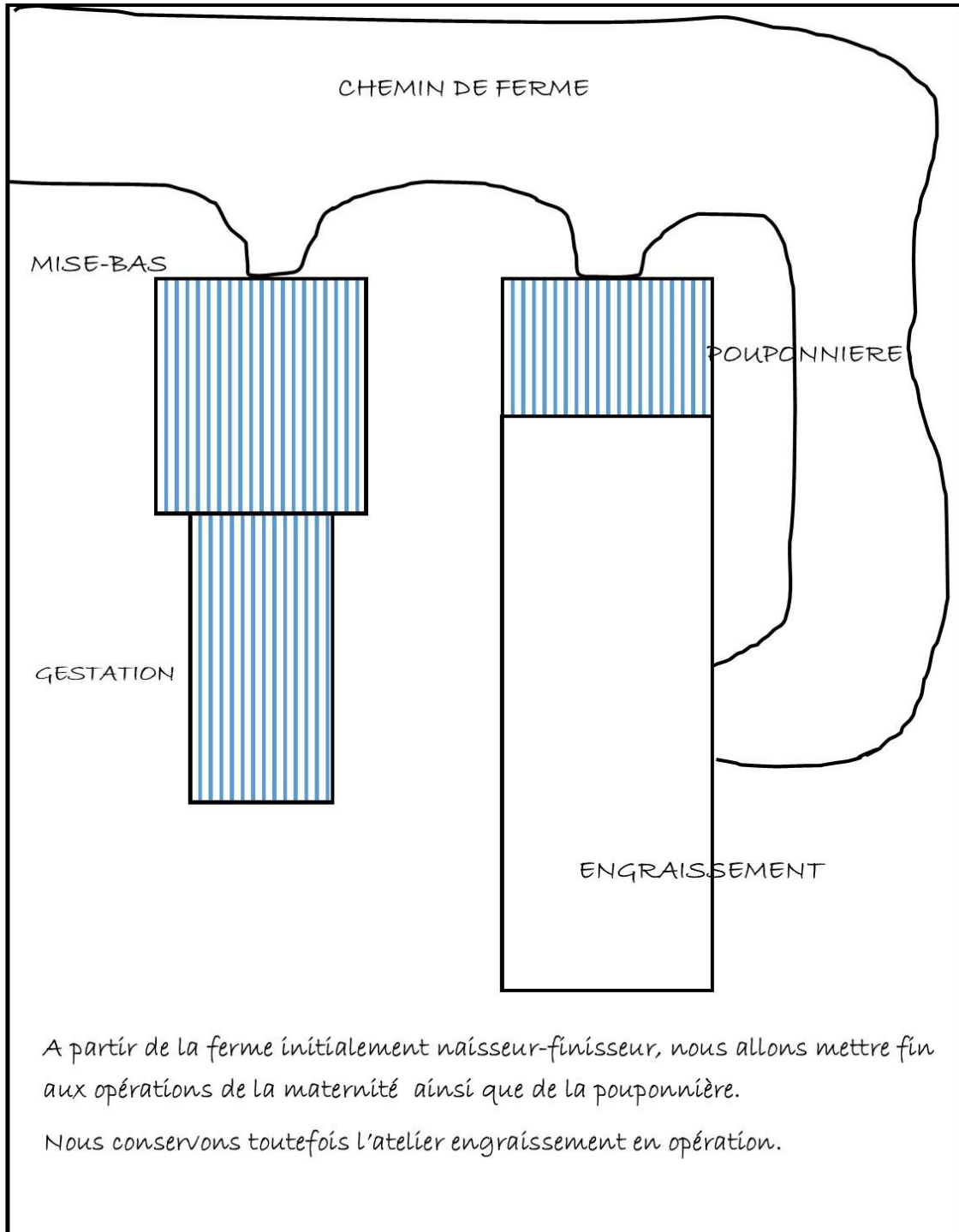
**Signature du locataire des bâtiments d'élevage visés, s'il y a lieu, par un représentant dûment autorisé :**

**Date :**

Faire parvenir la demande à :  
Les Éleveurs de porcs du Québec  
a/s Mécanisme de retrait temporaire  
555, boulevard Roland Therrien, bureau 120, Longueuil, Québec J4H 4E9  
ou par courriel à : [retrait@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:retrait@leseleveursdeporcs.quebec)

Exemple de croquis :

Croquis des installations de la ferme



<b>Numéro de soumission :</b>	RQ
-------------------------------	----

## **Formulaire de soumission**

### ***Numéro de soumission***

Lors de la confirmation de votre admissibilité, les Éleveurs vous ont assigné un numéro de soumission débutant par « RQ » qui devient votre identifiant de dossier. Veuillez l'inscrire dans le carreau en haut à gauche de chaque page du formulaire de soumission. Vous devrez également l'inscrire sur le document « MONTANT DE LA SOUMISSION – bureau comptable » utilisé pour effectuer votre demande de compensation financière.

### **Section 1 – Informations générales sur le demandeur**

#### ***Nom du demandeur***

Le demandeur doit être le même que celui ayant transmis et signé le formulaire d'intention.

### **Section 2 – Information détaillée sur le ou les bâtiment (s) visé (s)**

Si la soumission vise plusieurs bâtiments d'élevage, vous devez tous les identifier. De même, si la demande comporte plusieurs sites, ceux-ci doivent être tous identifiés (adresse postale). Les numéros de bâtiments (numéro « QC ») doivent également être inscrits au formulaire, notamment, pour la validation Porc Bien-être Porc Salubrité | Porc Bien-être™ ainsi que pour la traçabilité.

Vous devez inscrire l'inventaire de truies, par bâtiment d'élevage ainsi que la superficie intérieure de tous les bâtiments d'élevage fonctionnels servant à la production de porcs et/ou de porcelets. Vous devrez également joindre au présent formulaire de soumission :

- une déclaration sous serment qui doit contenir une confirmation de votre inventaire de truies et des superficies d'élevage pour les porcelets et porcs;
- votre inventaire de truies assurées à l'ASRA, le cas échéant;
- copie de votre programme de gestion de troupeau.

Si plusieurs bâtiments sont présents sur le site d'élevage, le demandeur peut faire une soumission par bâtiment d'élevage. Dans ce cas, le demandeur doit contacter les Éleveurs pour obtenir des formulaires de soumissions additionnels.

Le demandeur peut aussi faire une soumission globale pour l'ensemble des bâtiments qu'il désire retirer temporairement de la production porcine. Dans ce cas, celui-ci indique l'ensemble des bâtiments dans le même formulaire.

### **Section 3 – Portrait du site après dépeuplement**

#### **Croquis**

Faire un croquis du site et représenter le ou les bâtiment(s) qui sera(seront) retiré(s) temporairement en hachurant ce ou ces denier(s). Si le site complet fait l'objet de la soumission, simplement faire un croquis et hachurer tout le ou les bâtiment(s).

#### ***Date de dépeuplement***

C'est la date à laquelle vous avez commencé le dépeuplement ou serez prêt à débiter le dépeuplement.

Le calendrier de dépeuplement prévu au Règlement, sous réserve de l'approbation de la Régie est le suivant :

« Le producteur dont la soumission a été acceptée doit retirer les porcs des bâtiments d'élevage visés au plus tard dans les délais suivants :

- 1° 12 mois pour les bâtiments de maternité et d'engraissement;
- 2° 8 mois pour les bâtiments de maternité et de pouponnière;
- 3° 3 mois pour les bâtiments de pouponnière;



Numéro de soumission :	RQ -
------------------------	------



- 4° 7 mois pour les bâtiments de pouponnière et d'engraissement;
- 5° 6 mois pour les bâtiments de maternité;
- 6° 6 mois pour les bâtiments d'engraissement. »

**Si votre demande n'est pas retenue dans le cadre du présent appel de projets**

Si vous désirez que votre demande soit reconduite pour les autres appels de projets (s'il y en a d'autres) vous devez cocher **oui** à cette question en page 4. Il est à noter que dans tous les cas, vous ne pourrez changer les termes de votre soumission.

***Signature(s)***

Le formulaire de soumission doit être signé par un représentant de l'entreprise dûment autorisé ou son mandataire. Une preuve d'autorisation doit être transmise aux Éleveurs sur demande.

Un remplaçant désigné peut signer le formulaire de soumission uniquement si une procuration l'y autorisant est transmise avec le formulaire.

Le signataire doit être le même que celui qui a signé le formulaire d'intention transmis aux Éleveurs. N'oubliez pas d'inscrire la date de la signature. Si le ou les bâtiment (s) sont loués, vous devez transmettre une copie du bail avec le formulaire de soumission et le faire cosigner par le locataire (ou son représentant dûment autorisé).

Si vous avez des questions au sujet du formulaire, écrivez-nous au courriel suivant : [retrait@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:retrait@leseleveursdeporcs.quebec) ou appelez au 1 800 363-7672 en mentionnant le mécanisme de retrait temporaire de la production.